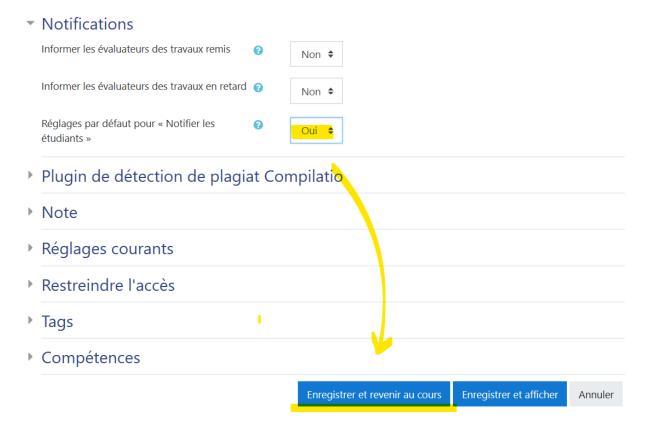
Guide pour autoriser la consultation des copies par les étudiants

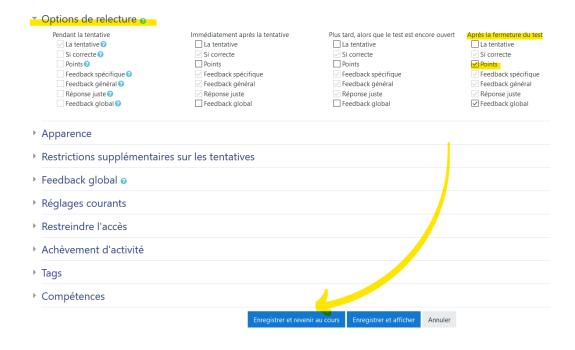
L'activité est-elle visible ou cachée ? Aviez-vous choisi de cacher le "Devoir" après l'examen, et de l'afficher le jour de la consultation ou d'utiliser les flux d'évaluation et de publier les devoirs à partir du jour de la consultation ? Si le "Devoir" est déjà visible :

- => Activer le mode Édition, cliquer sur l'activité choisie, sélectionner « Paramètres »
- 1) Dans un DEVOIR, si vous avez corrigé en ligne :





2) Dans un TEST, choisir ce que vous souhaitez rendre visible. Exemples : Points ? Réponses justes ?



Un doute, une question ? Une suggestion d'amélioration ? N'hésitez pas à nous contacter :

HELMo - Service E-LEARNING — <u>elearning@helmo.be</u>

Mont St Martin, 41 - 4000 Liège



¹ Ce logo indique que ce document est publié sous une licence Creative Commons 4.0 (la moins restrictive). Pour mieux comprendre ce type de licence, consultez le site : http://creativecommons.org/licenses/



Mis à jour : 11/06/2020